



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 20 SEPTEMBRE 2010

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 14 septembre 2010

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 27 septembre 2010

MARCHE DE TRAVAUX NEUFS, GROSSES
REPARATIONS ET ENTRETIEN 2011/2012 -
APPROBATION DU DCE LOT N° 19 ET
SIGNATURE DU MARCHE

Accusé de réception de la préfecture en date du mardi
28 septembre 2010

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGÉ - M. Guillaume JUN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

Secrétaire de séance : Mme Annick DEFAYE -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Alain PIVETEAU donne pouvoir à Christophe POIRIER
- Delphine PAGE donne pouvoir à Jean-Claude SUREAU
- Annie COUTUREAU donne pouvoir à Josiane METAYER
- Blanche BAMANA donne pouvoir à Aurélien MANSART
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Elisabeth BEAUVAIS

PATRIMOINE ET MOYENS

**MARCHE DE TRAVAUX NEUFS, GROSSES REPARATIONS ET
ENTRETIEN 2011/2012 - APPROBATION DU DCE LOT N°19 ET
SIGNATURE DU MARCHE**

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Les marchés à bons de commande relatifs aux travaux neufs de grosses réparations et d'entretien de voirie, d'éclairage public, de réseaux d'eau et de bâtiments communaux actuellement en cours, arrivent à expiration le 31 décembre 2010.

Ces marchés à bons de commande qui précisent le montant minimum et maximum pour chaque lot, sont passés en application de l'article 77 du nouveau code des marchés publics, pour une durée de deux ans à compter du 1^{er} janvier 2009.

Une clause de reconduction permet de prolonger ces marchés pour deux années supplémentaires. Sur les 18 lots, la majorité des entreprises titulaires des marchés en cours ont donné satisfaction et ont répondu aux objectifs d'insertion. Aussi, il est décidé de reconduire leurs marchés.

Néanmoins, deux lots ne correspondent plus aux attentes de la collectivité :

- le lot n°2 éclairage public qui a beaucoup d'articles ou de produits non répertoriés. Les services municipaux lanceront donc une nouvelle consultation mieux adaptée.
- Le lot n°19, maçonnerie – pierres de taille qui a un montant annuel maximum sous estimé par les services municipaux.

En conséquence, il y a lieu de lancer une nouvelle consultation pour le lot n° 19. Ce marché aura une durée de deux ans à compter du 1^{er} janvier 2011. Le groupement de commandes entre la Ville de Niort et le Centre Communal d'Action Social (CCAS) de Niort, reste en vigueur.

Pour le lot n°19, il est proposé les nouveaux montants inscrits dans le tableau ci-dessous :

| Lot | Désignation | Ville de Niort Montant annuel minimum TTC en € | Ville de Niort Montant annuel maximum TTC en € | CCAS de Niort Montant annuel maximum TTC en € |
|------------|--|---|---|--|
| 19 | Maçonnerie pierres de taille - bâtiments remarquables | 40 000,00 | 160 000,00 | 20 000,00 |

Les dépenses sont imputées aux comptes budgétaires concernés.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- Approuver le dossier de consultation des entreprises,
- Autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer le marché à venir.

LE CONSEIL ADOPTE

| | |
|-----------------|----|
| Pour : | 45 |
| Contre : | 0 |
| Abstention : | 0 |
| Non participé : | 0 |
| Excusé : | 0 |

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL